

Compte-rendu de l'atelier

« l'excellence scientifique : une notion en débat »

L'atelier s'est tenu à la MDR le 11 mai 2010

Depuis une dizaine d'années, la thématique de l'excellence a envahi le champ scientifique et devient à la fois une fin et un moyen de gouverner la recherche. Peut-on sortir d'un débat binaire qui oppose frontalement partisans des politiques visant avant tout à soutenir "l'excellence" au détriment du reste et ceux qui s'y opposent, en essayant d'abord de comprendre d'où vient cette injonction, comment elle s'est construite et quelles en sont les incidences dans le champ scientifique.

C'est à ce travail réflexif que s'est attaché cet atelier introduit et animé par Michel GROSSETTI, directeur de recherches au CNRS qui a conduit de nombreux travaux de sociologie des sciences, avec la participation d'Yves GINGRAS, historien et sociologue des sciences, titulaire d'une chaire du Québec à l'UQAM.

1. La généralisation de la thématique de l'excellence

Depuis une dizaine d'années, la thématique de l'excellence est dans tous les discours. On pourrait dire que le terme a en partie remplacé celui d'innovation lorsqu'on parle des activités scientifiques. La référence croissante à la logique des classements académiques (classement de Shanghai des universités, h-index, etc.) pour juger de la qualité des universités a contribué à mettre l'accent sur l'enjeu du prestige scientifique, alors qu'on insistait davantage dans la période immédiatement antérieure sur les relations science-industrie et l'impact de la recherche sur le développement économique. Le sociologue des sciences Loët Leydesdorff a publié dans *Research Policy* un article défendant l'hypothèse selon laquelle l'engouement pour les classements académiques avait fait décroître les performances en matière d'innovation !

Au premier abord, on ne peut que se féliciter d'un recentrage sur la recherche dans ses aspects les plus fondamentaux et la notion d'excellence ne peut que séduire. Les habitués des places d'honneur à l'école que sont les chercheurs ne peuvent qu'y adhérer. Nous recherchons tous l'excellence. Comment revendiquer la médiocrité ?

2. la notion d'excellence fait problème

- D'abord d'un point de vue politique

La notion d'excellence suppose par essence l'existence d'une élite et d'une masse. Par définition, s'il y a des excellents, il y a des médiocres. Cette conception est discutable au regard des travaux de sociologie des sciences.

Mais le plus problématique est l'inscription de la notion dans des dispositifs institutionnels censés récompenser les « excellents » au détriment des autres, qu'il s'agisse des primes d'excellence au niveau des individus, ou qu'il s'agisse d'un surcroît de moyens au niveau des laboratoires ou des universités.

L'idée sous jacente à la PES est qu'elle doit inciter les chercheurs à viser l'excellence, ce qui suggère qu'ils ne le feraient pas en l'absence de ces incitations financières. Cela est pour le moins contestable : rien ne montre que la recherche avancerait par l'appât d'un gain matériel. Mais plus largement, mettre l'accent sur l'excellence dans des dispositifs institutionnels rompt avec l'idée d'une égalité de statut des chercheurs ; elle rompt également avec la notion de collégialité. Le fonctionnement du monde scientifique est depuis longtemps fondé sur une relative égalité des statuts et une différenciation de la « réussite » dont les prix scientifiques sont une reconnaissance principalement symbolique (Hagstrom).

- Ensuite du point de vue de sa mesure

Comment en effet mesurer l'« excellence » ?

Les comités d'experts.

En France, le recours aux mesures bibliométriques et aux critères liés aux récompenses est relativement récent et reste encore minoritaire. Il est très fort dans certaines disciplines (des sciences de la vie, ou en économie) et faible dans d'autres (mathématiques, physique, sciences humaines et sociales, disciplines littéraires et artistiques). Le mode d'évaluation le plus répandu est resté le recours à un comité d'experts, qu'il s'agisse des sections du CNU ou des commissions du CNRS etc. Ce sont ces instances qui évaluent, attribuent, pour le CNRS les médailles, ou les primes universitaires. Les forces et les limites de ce mode d'évaluation par les pairs sont désormais bien connues : risque d'arbitraire lié à la composition des comités, qui décide de soutenir certains thèmes de recherche ou au contraire d'en minorer d'autres, effets des réseaux, des « écoles » et des systèmes d'alliances, etc.

Les publications

Produire ne garantit pas d'être diffusé et publier beaucoup ne garantit pas la « qualité » de ce que l'on fait. La plupart des papiers sont très peu lus et très peu cités. Il existe des variations considérables de pratiques entre les disciplines. Pour une institution dans un pays donné, le nombre de publications recensées dans les bases de données est proportionnel au nombre de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs, en pondérant par les disciplines (Loi de Lotka).

Les stratégies de publication des chercheurs sont très différenciées et par ailleurs elles obéissent selon les disciplines à des règles ou codes spécifiques (logique d'auteurs dans certaines, publications collectives par ordre alphabétique dans d'autres quel que soit le statut des contributeurs).

Les citations

Au départ, le recours au dénombrement des citations a été utilisé par des chercheurs pour étudier la « production scientifique », et plus particulièrement pour en apprécier la visibilité. Celle-ci n'est pas forcément équivalente à l'excellence : des auteurs peuvent atteindre des taux de citation importants pour des résultats faux voire même frauduleux (Loi de Lotka ; Effet Matthieu ; Effets cumulatifs de visibilité ; Loi de Pareto).

Les outils utilisés ne sont pas adaptés aux SHS : par exemple le Web of Sciences n'est pas pertinent dans les disciplines qui produisent des ouvrages.

La course à la publication (pour augmenter ses chances d'être cité) a produit des effets scientifiquement contre productifs mais bien repérés :

Le manque de rigueur de certains papiers ou leur défaut de qualité

La médiatisation prématurée de certaines découvertes

Un accroissement probable des fraudes

La publicisation de théories séduisantes qui arrivent à une grande notoriété très vite mais qui s'avèrent fausses et qu'il faut 15 ans à déconstruire

Le classement de Shanghai

De manière générale, il n'est pas satisfaisant (cf. les textes de Yves Gingras) : les critères retenus sont trop centrés sur les universités à l'américaine. Il s'avère inadapté aux spécificités des universités françaises.

À la suite de l'intervention de Michel Grossetti, Yves Gingras a montré comment l'évaluation quantitative était utilisée à des fins stratégiques par le politique pour contrôler un domaine, pour déposséder les structures universitaires de la maîtrise de leurs compétences et de leurs orientations, les détournant en quelque sorte par les classements et la mise en concurrence de leurs objectifs fondamentaux. C'est un peu comme si la course à l'excellence dévoyait les universités de leurs missions sociales en matière de recherche et de formation.

Perla Cohen précise ensuite comment la notion d'excellence est apparue au niveau des instances européennes : la communication de la Commission « la science et la technologie, clés de l'avenir de l'Europe – Orientations pour la politique de soutien à la recherche de l'Europe » l'affiche en 2004 comme un mot d'ordre mobilisateur et un impératif catégorique pour gagner la « guerre » de l'économie de la connaissance. Achilleas Mitsos¹, alors Directeur général de la Direction générale de la recherche de la Commission européenne évoque dans son article « le défi de l'excellence » les contextes et quelques contenus. L'excellence porte ainsi le double souci communautaire de maintenir sa compétitivité et de tenir son rang dans le monde. Il plaide pour un saut quantitatif et qualitatif majeur et propose de concentrer l'action sur 6 grands objectifs (voir article cité).

Ainsi, l'excellence fait-elle référence à la visée stratégique des acteurs concernés : les universités sont invitées à se doter d'un plan stratégique international. Elle repose sur une démarche intégratrice visant à atteindre à une masse critique, « la fragmentation nuisant à l'excellence scientifique ». Elle exige des ciblage, des priorités scientifiques pertinentes (il convient d'« actualiser les thèmes ») et une capacité d'anticipation nécessitant des pratiques interdisciplinaires ; elle repose sur une compétition intra européenne et une coopération internationale, elle est un instrument de coopération intersectorielle et de compétitivité.

¹ Mitsos A., recherche européenne : Le défi de l'excellence , Revue française d'administration publique 2004/4, N° 112, p. 671-673

Cet article est consultable en ligne à l'adresse
<http://www.cairn.info/article.php?ID>

L'excellence se définit aussi par des modes d'organisation et de fonctionnement : « les pôles régionaux, les réseaux d'excellence, les mobilités d'excellence et les infrastructures... » ; elle est un instrument d'attractivité pour la coopération internationale ; elle est labellisée par des organismes d'évaluation eux-mêmes évalués et validés dans leurs procédures. Elle est assortie de moyens spécifiques additionnels (doublement du budget recherche était demandé). En un mot, l'excellence telle que la Commission la décline au fil de ses programmes se présente comme un objectif structurant, une méthode, un instrument de financement. Elle repose sur des pratiques « reconnues » d'évaluation, une mise en commun des savoirs et savoirs faire, un affichage des priorités stratégiques posant la question de l'attribution des moyens financiers spécifiques différenciant ce qui relève de la cohésion sociale de ce qui relève de l'excellence scientifique.

3. Quelles conséquences pour notre Université ?

Les premiers échanges ont permis d'identifier un certain nombre de questions :

- Il convient d'abord de différencier l'évaluation du classement : évaluer et classer ne sont pas « choses équivalentes ».
- Doit-on privilégier une université à 2 vitesses ou au contraire une université plus homogène « qui travaille bien » ? Doit-on rechercher l'excellence qui clive ou plutôt la cohésion ?
- Dans quelle mesure, doit-on accepter un système venu des sciences de la nature dès lors qu'il s'avère inapproprié à une grande partie des disciplines qui y sont présentes ? D'autant que le système d'évaluation qui consiste à chiffrer l'activité des chercheurs (en mesurant par exemple leur « Impact Factor ») prive, sous prétexte d'objectivité, les communautés scientifiques de tout contrôle sur la production et sa qualité.

Les « petits » pays ou les « pays émergents » (mais aussi par les universités de « petite » taille ou de taille « moyenne ») font remarquer que la notion d'excellence, localisée plutôt dans les « grands » pays (ou les « grandes » universités) les pénalise dans la mesure où elle vise à attirer les chercheurs. Or, contrairement à une idée reçue selon laquelle on assisterait, à l'échelle mondiale, à une concentration de la recherche, condition généralement jugée nécessaire à l'exercice d'une bonne recherche, on observe, à l'échelle mondiale, l'inverse, à savoir un processus de déconcentration de l'activité scientifique ((travaux menés à Toulouse dans le cadre d'un programme ANR « géosciences » sous la responsabilité de Denis Eckert et Michel Grossetti).

- Comment prendre en considération le fait que le travail du chercheur évolue, qu'il est de plus en plus sollicité par les médias, par la demande sociale ?
- Dans la perspective du passage à l'autonomie, n'est-il pas important, plutôt que de s'inscrire à tout prix dans la « course à l'excellence » de répondre aux questions suivantes : qui sommes-nous ? Pour quelles raisons choisit-on de venir à l'UTM ou d'y faire carrière ? À quoi sert une université ?

Compte-rendu rédigé par MC Jaillet